

## Commission travaux ....

### Commission "Travaux »

#### Voirie Route Royale :

Le bureau d'études en charge du suivi des travaux de la « route Royale » a été choisi ce mois de mai 2016 : il s'agit de BE IVOIRE, bureau d'études basé à Bazeilles. Les travaux et réunions administratives ont été planifiés. Les travaux débuteront, sauf retard intempestif, semaine 41 pour se terminer au plus tard mi-décembre 2016.

Une réunion avec les riverains (vous aurez des invitations) sera organisée début juillet pour la présentation globale du projet.

Le nom de « Route Royale » étant en doublon avec une autre rue de Mouzon, le conseil historique d'Amblimont réfléchit au choix d'un autre nom .... Route d'Amblimont, par exemple..

**Foyer St Georges :** le conseil historique va proposer au conseil municipal la réhabilitation et la remise aux normes (électrique, isolation, cuisine, ...) du foyer St Georges.

**Cimetière :** Les garde-corps longeant le chemin du cimetière seront installés prochainement.

**Aire de jeux :** Un but de football, dernier équipement installé prochainement, fera la joie des enfants dans peu de temps.

### Naissances

Bienvenue à Manon HAPP et Loan ENNA



## Animations ....

### Fête de la musique ....

Le 25 Juin 2016 à 18h

Animation musicale, restauration,  
buvette, apéritif de bienvenue

### Retraite aux flambeaux ....

Le 13 Juillet 2016 à 21h

### Fête nationale ....

Le 14 Juillet 2016

11h : monument aux morts

12h : apéritif, repas champêtre,  
animations



Mairie Mouzon-Amblimont

1 place de la Mairie

08210 AMBLIMONT

Tél/fax : 03 24 26 19 95

mairie-amblimont@wanadoo.fr

mairie.mouzon08@orange.fr

Permanence : mardi 17-19h



# COMMUNE NOUVELLE

## AMBLIMONT

# le "PETIT GAULOIS"

## n°21

## Informations SPANC:



Attention, les modalités, d'organisation, de réalisation et de facturation des contrôles périodiques de l'assainissement non collectif, ont changé !



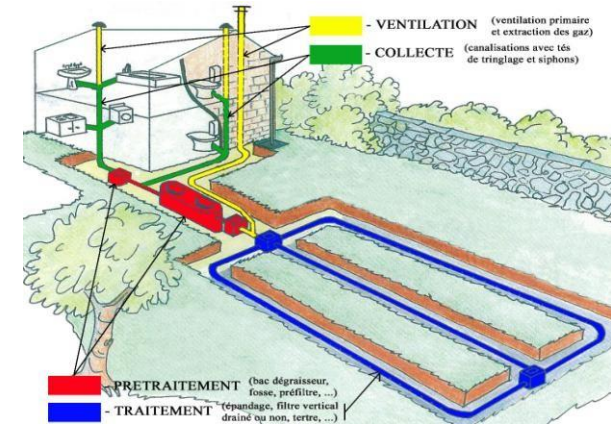
### AVANT

- Prix du contrôle = 120€ HT (habitation standard).
- Le contrôle était facturé en 4 annuités après sa réalisation.
- La périodicité de passage était de 4 ans quelle que soit le type de l'installation et sa classification (conformité et risque sanitaire).

UNE PENALITE FINANCIERE DE 180€ TTC (habitation standard) EST DORENAVANT APPLIQUEE AUX PROPRIETAIRES NE SE SOUMETTANT PAS AU CONTRÔLE OU NE SE METTANT PAS EN CONFORMITE, SUITE A UNE VENTE D'IMMEUBLE OU A UN DEPÔT DE PERMIS DE CONSTRUIRE !

### Contacts :

Secrétariat/facturation : 03.24.71.59.88  
Contrôle/entretien : 03.24.71.59.87  
Neuf/réhabilitation : 03.24.71.59.92



### MAINTENANT

- Prix du contrôle = 90€ HT (habitation standard).
- Le contrôle est facturé en une seule fois après sa réalisation.
- La périodicité de passage varie de 3 ans à 6 ans en fonction de votre installation et de sa classification (conformité et risque sanitaire).



**On le voit ...  
On respecte ...**

**Retrouvez toutes les informations sur [www.mouzon.fr](http://www.mouzon.fr)**